

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

**Le PDG de la Société Générale
était aussi l'auteur, en 2002,
d'un rapport sur la
transparence des entreprises
françaises**

Date de mise en ligne : lundi 28 janvier 2008

- Economie -

Démocratie & Socialisme

Jérôme Kerviel est-il responsable de 4,9 milliards d'euros de pertes pour la Société Générale ? Le plus probable est que nous n'aurons jamais de réponse satisfaisante à cette question.

Il n'est pas impossible, en effet, que le « trader » de la Société Générale joue le rôle du parfait « lampiste » dans cette affaire. Il permet, déjà, de faire passer au second plan le fait que les pertes de la Société Générale ne se limitent pas à ces 4,9 milliards d'euros. Elles s'élèveraient, en effet, à 7 milliards d'euros (2,1 milliards de plus que les pertes censées avoir été infligées par Kerviel) alors que son PDG, Daniel Bouton, venait d'affirmer que la crise des « subprimes » n'aurait pas d'incidence sur les résultats de sa société.

Mais la thèse développée par la direction de la Société Générale est loin d'être invraisemblable.

En 1995, les pertes de 1,3 milliards d'euros (860 millions de livres sterling) d'un autre « trader », Nick Lesson, opérateur sur le Simex à Singapour avait causé la chute non seulement de la Simex mais aussi de sa maison mère, la vénérable Banque Barings, sixième établissement bancaire britannique. En octobre 2007, un autre trader infligeait une perte de 250 millions d'euros à la banque d'investissement du Crédit Agricole, la Clayton.

Le « trader » de la Société Générale aurait suivi un parcours professionnel qui lui aurait permis de connaître les modalités des contrôles effectués sur les positions prises par les « traders ». Il lui aurait donc ainsi été possible de dissimuler le résultat des opérations qu'il avait effectuées.

Le véritable responsable : le système financier

Même si l'on retient la version de la direction de la Société Générale, le principal responsable reste le système financier actuel qui permet que des opérateurs boursiers perdent tout rapport avec la réalité des sommes utilisées à spéculer et s'enferment en prenant de plus en plus de risques pour tenter de regagner ce qu'ils ont (virtuellement dans un premier temps) perdu.

Un système qui permet à une seule banque, en une seule semaine de risquer des dizaines de milliards d'euros dans des spéculations. En voulant se défendre, c'est ce qu'affirme elle-même la Société Générale qui précise qu'en fonction de l'importance des volumes d'échanges globaux sur les marchés depuis une semaine, la perte de 4,9 milliards ne représentait qu'une faible proportion des positions qui avaient été prises. En clair, que le montant des spéculations étaient 10 à 100 fois supérieur à ces 4,9 milliards de pertes.

Un système qui permet qu'une banque perde 4,9 milliards d'euros avant que ne s'ouvre un parachute de sécurité alors que les parachutes dorés des PDG fonctionnent avec une tout autre efficacité.

Le rapport, publié en septembre 2002, de la commission Bouton

Etrangement, peu de médias font le rapprochement entre la crise actuelle de la Société Générale et le rapport concocté par la commission présidée par Daniel Bouton, à la demande du Medef, en 2002.

Ce rapport sur la « corporate gouvernance » avait pour objectif de rétablir la confiance (principalement des actionnaires, accessoirement des salariés et des citoyens) dans les modalités de gestion des entreprises. Cette confiance venait, en effet, d'être durement ébranlée par les crises d'Enron, Andersen, Worldcom et Vivendi.

Ce rapport préconisait, notamment une plus grande transparence et la séparation entre ceux qui « auditent » et ceux qui « conseillent ». La Société Générale et son PDG auraient sans doute dû en tirer toutes les conséquences et ne pas oublier de séparer ceux qui opèrent sur les marchés et ceux qui connaissent parfaitement les procédures de contrôle.

C'est ce refrain de la « transparence » que reprend aujourd'hui Nicolas Sarkozy

Mais comme il l'avait précisé en septembre 2007, il se refuse « à instaurer des mesures qui seraient de nature à rigidifier le financement de nos économies ». Située sur la même longueur d'onde, la Commission européenne ne veut « réglementer qu'en dernier ressort ». Cela revient à laisser les banques et les marchés financiers organiser eux-mêmes leur « transparence ». C'est exactement ce qu'avait fait la commission « Bouton » en 2002. Ses préconisations viennent de faire la preuve de leur efficacité.

La Société Générale a perdu aux environs de 20 % de sa valeur boursière. Elle devient ainsi une proie intéressante pour des banques aux reins plus solides. La Barclays, tout particulièrement, semble s'intéresser à la Société Générale. Si elle réussissait une OPA sur la banque française, combien de ses 120 000 salariés verraient-ils, alors, leur emploi disparaître ?

Il serait temps, là aussi, que la « main invisible du marché » laisse la place à la « main visible de la démocratie ».

Jean-Jacques Chavigné